



PROJET D'ÉDUCATION
ENTREPRENEURIALE
AU COLLÈGE

Entreprendre pour réussir !

Lignes éditoriales en résumé

Types de publications recevables sur le site Web du PEEC :

- Nouvelle qui comporte 250 à 800 mots
- Reportage qui comporte 500 à 1000 mots
- Chronique qui comporte 500 à 1000 mots
- Texte théorique qui comporte 500 à 2500 mots

Pour soumettre une publication, l'auteur le fait parvenir en DOC, DOCX, ODT ou GDOC à info@peeceducation.org

Autres documents reçus :

- Images de format JPEG ou PNG
- PDF, vidéos, liens URL, infographies, etc.

Pour de plus amples informations, consultez les *Lignes éditoriales complètes* du PEEC qui suivent.

Lignes éditoriales du Projet d'éducation entrepreneuriale au cégep (PEEC)

1. Généralités

Le *Projet d'éducation entrepreneuriale au cégep (PEEC)* est un organisme qui se donne comme mission de promouvoir l'entrepreneuriat éducatif au collégial sous toutes ses formes. Ce mandat s'accompagne d'une démarche de collaboration et de partage d'expertise entre les différents collèges membres et certains partenaires. Une plateforme commune est mise à leur disposition afin de favoriser des échanges positifs pour toute la communauté de l'entrepreneuriat éducatif collégial, notamment par la promotion d'initiatives entrepreneuriales collégiales et par le partage des meilleures pratiques.

Le site Web du PEEC propose des nouvelles, des reportages et des chroniques en lien avec des initiatives et des événements qui s'inscrivent dans le cadre de l'entrepreneuriat éducatif. Il offre également des textes théoriques sur des sujets relatifs à sa mission.

Les principaux rédacteurs du site Web PEEC sont l'équipe du PEEC et les répondants entrepreneuriaux issus des différents cégeps et de leurs partenaires. Les textes sont proposés par ces acteurs, sous forme de manuscrits, soumis sur le site du PEEC à des fins de révision avant d'être publiés.

2. Les publications

2.1 Nouvelles

Les nouvelles sont écrites par les répondants PEEC désireux de partager une réalisation inspirante qui décrit un projet d'entrepreneuriat collégial. Une nouvelle pourrait comporter les éléments suivants:

- QUI?
 - Quels sont les acteurs de cette nouvelle?
 - QUOI?
 - Que s'est-il passé? Que se passera-t-il?
 - COMMENT?
 - Comment s'y est-on pris pour arriver à cette réalisation?
 - QUAND?
 - À quel moment cet événement ou cette initiative a-t-elle eu lieu?
 - POURQUOI?
 - Quelles étaient les motivations - ou les buts - des acteurs, du cégep, ou des partenaires?
 - PHOTO!
 - Au minimum une photo devra illustrer la nouvelle. On peut en produire jusqu'à 5 afin de laisser un choix aux éditeurs.
- La nouvelle comporte 250 à 800 mots.

2.2 Reportage

- Le reportage vise à rendre compte d'un événement que l'on considère intéressant à partager, dans une perspective de promotion des réalisations des étudiants du collégial ou pour son apport informationnel à la communauté de pratique. Un reportage est rédigé selon les principes de l'écriture journalistique, avec un titre accrocheur et un chapeau, soit un court paragraphe qui résume le contenu de manière percutante et attractive. Il répond aux mêmes questions que la nouvelle, mais il comporte une valorisation positive des acteurs et de leurs initiatives.

- Le reportage comporte 500 à 1000 mots.

2.3 Chronique

- Une chronique est un texte journalistique consacré à un domaine particulier de l'actualité de l'entrepreneuriat éducatif. Elle peut s'articuler autour d'une personne, d'un événement, d'une entreprise ou d'un thème. Elle se différencie du reportage, notamment en raison de son caractère engagé et des opinions personnelles qu'elle comporte.
- La chronique comporte 500 à 1000 mots.

2.4 Texte théorique

- La théorie est un texte de nature conceptuelle qui expose une théorie ou illustre une pratique réflexive. Il peut définir un ou plusieurs concepts, expliquer leur importance ou proposer des applications, dans une logique de partage et de transfert d'expertise en lien avec le développement et la promotion de l'entrepreneuriat éducatif.
- Le texte théorique comporte 500 à 2500 mots.

3. Soumission d'une publication

- L'auteur de la publication peut intégrer son manuscrit sur le site du PEEC ou le faire parvenir à info@peeceducation.org
- Afin d'assurer la qualité et la cohérence du site, toutes les publications soumises font l'objet d'une révision par les éditeurs.

4. Normes de rédaction

4.1 Texte et mise en page

- Les documents sont transmis dans un format de texte facilement éditable, préférablement Microsoft Word, LibreOffice ODT ou Google Doc.
- Les textes doivent être rédigés dans un français correct. La simplicité de l'expression doit être privilégiée en tout temps.
- Tout texte doit comporter un titre et des sous-titres.
- Toutes les citations doivent être placées entre guillemets français (« citation »). S'agissant des citations longues, soit de plus de 4 lignes, elles doivent être mises en italique, dans un paragraphe distinct, en retrait du texte.
- Les références doivent être complètes.
- Les mots dans une autre langue, les titres d'ouvrages et d'articles, sont en italique.

4.2 Images

- Une image doit suivre ou précéder le premier paragraphe du texte. Une légende sera insérée en dessous de chaque image, en guise de description. Vous devez en posséder les droits.
- JPEG et PNG de qualité sont les formats admissibles pour les images, qui seront éventuellement redimensionnées ou réduites pour la publication Web.

4.3 Autres types de document

- Les autres types de documents - PDF, vidéos, lien URL, infographies, etc. - seront traités de façon particulière suite à entente avec les éditeurs.

